

**Séance du mardi 05 mars 2024**

Date de la convocation: 16/02/2024

**Membres en exercice :**  
10

*L'an deux mille vingt-quatre et le cinq mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Albane ANCELIN,*

**Présents :** 8

**Présents :** Albane ANCELIN, Thierry POULINET, Sylvie AFANYAN, Franck BARBIER, Jean-Luc LE MIGNON, Alain PICOCHÉ, Emma RODRIGUEZ, Cédric CHOLIN

**Votants :** 8

**Absents :** Christophe LEBECQUE, Céline PROUTEAU

**Absents excusés :**

**Absents représentés :**

Sylvie AFANYAN

**Secrétaire de séance :**

**Objet: Vote du compte administratif 2023 - D\_2024\_005**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de ANCELIN Albane

délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023 dressé par ANCELIN Albane après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	54 058.76			215 866.47	54 058.76	215 866.47
Opérations exercice	123 112.35	142 084.74	153 609.98	242 732.53	276 722.33	384 817.27
<b>Total</b>	<b>177 171.11</b>	<b>142 084.74</b>	<b>153 609.98</b>	<b>458 599.00</b>	<b>330 781.09</b>	<b>600 683.74</b>
Résultat de clôture	35 086.37			304 989.02		269 902.65
Restes à réaliser						
<b>Total cumulé</b>	<b>35 086.37</b>			<b>304 989.02</b>		<b>269 902.65</b>
Résultat définitif	35 086.37			304 989.02		269 902.65

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

RF  
Sous-Préfecture MEAUX (Seine-et-Marne)  
5. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

Contrôle de légalité  
Date de réception de l'AR: 08/03/2024  
077-217702257-20240305-D\_2024\_005-DE

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré à LA HAUTE MAISON, les jour, mois et an que dessus.

Fait et délibéré le 05 mars 2024  
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,  
Albane ANCELIN



RF
Sous Préfecture MEAUX (Seine et Marne)
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 08/03/2024
077-217702257-20240305-D_2024_005-DE